

## Evaluation finale de la convention programme

« Amélioration de l'accès à l'eau et des conditions d'hygiène et d'assainissement, renforcement des services de maintenance des ouvrages hydrauliques – Phase III »  
Ethiopie, Haïti, Madagascar, Malawi, Mozambique  
et Sierra-Léone

### ***Synthèse***

***Missions de terrain à Madagascar, au Malawi et en  
Ethiopie***

Cette évaluation externe s'intéresse à la période entre Juillet 2017 et Juin 2020 de la convention programme « Amélioration de l'accès à l'eau et des conditions d'hygiène et d'assainissement, renforcement des services de maintenance des ouvrages hydrauliques » en phase III mise en œuvre en Ethiopie, Haïti, Madagascar, Malawi, Mozambique et Sierra-Léone.

## **1 Contexte**

---

L'action d'Inter Aide s'inscrit dans la continuité de deux précédentes convention-programme. Les objectifs de cette convention programme spécifique sont une amélioration de la couverture en équipements sanitaires (points d'eau protégés et latrines) et une amélioration des connaissances et des pratiques d'hygiène des familles ; un accès à des services de maintenance autonomes et professionnalisés permettant d'entretenir les équipements hydrauliques dans la durée.

Les zones ciblées par Inter Aide en Ethiopie, Haïti, Madagascar, Malawi, Mozambique et Sierra-Léone sont en milieu rural reculé et enclavé, dans lesquelles peu d'acteurs privés ou publics souhaitent s'investir. Les besoins en Eau, Assainissement, Hygiène (EAH) sont forts au vu des faibles taux d'accès à ces services de base. Il apparait aussi que les ouvrages construits n'étaient pas entretenus correctement et les taux de pannes considérables.

A Madagascar, afin d'assurer une gestion des ouvrages pérenne, les comités eau gèrent les infrastructures et le suivi est réalisé soit par un Service communal Technique Eau, Assainissement, Hygiène (STEAH) soit par les organisations locales partenaires Soakoja et Tehyna. Toutes les deux assurent un appui constant aux communes dans leur rôle de maître d'ouvrage.

Au Malawi, les comités eau gèrent les points d'eau et peuvent faire appel à des artisans réparateurs pour la maintenance préventive ou en cas de panne. Les pièces détachées permettant la réparation des points d'eau sont vendues par des magasins partenaires qui assurent un prix fixe des pièces. Ces magasins sont approvisionnés par un grossiste. Les différents maillons de la chaîne du réseau de maintenance sont suivis par Inter Aide et BASEDA<sup>1</sup> en partenariat avec le Water Department (WD) qui à terme devrait reprendre entièrement cette activité de suivi.

En Ethiopie, l'amélioration de l'accès à des services de maintenance autonomes et professionnalisés est assuré par le renforcement des Fédérations et des Bureaux de l'Eau, afin d'entretenir les ouvrages hydrauliques de manière durable. Plus particulièrement, Inter Aide a développé des services adaptés dans un contexte montagneux et difficile d'accès pour entretenir et maintenir fonctionnelles des infrastructures d'accès à l'eau.

## **2 Méthodologie**

---

Cette évaluation porte sur une période de trois ans d'une convention en trois phases. Basées sur les critères de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), les réponses apportées aux questions évaluatives orientées sur les systèmes de maintenance et de gestion mis en place portent sur la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité du programme. Elles sont issues de l'étude bibliographique des documents et bases de données mis à disposition, d'une phase de terrain permettant une recherche et une analyse complémentaire grâce aux observations in-situ, entretiens semi-directifs, focus group à Madagascar, au Malawi et prochainement en Ethiopie.

Certaines limites sont néanmoins à prendre en compte dans cette évaluation : l'impact et la durabilité des changements de stratégie adoptés à Madagascar, notamment, ne peuvent faire partie de cette évaluation, ceux-ci étant trop récents, ils peuvent toutefois faire l'objet de recommandations ou soulever

---

<sup>1</sup> BASEDA intervient sur un périmètre différent que les zones ciblées par la convention-programme AFD, cependant il a été jugé important d'inclure une analyse de leurs actions. Cette évaluation avait en effet notamment pour objectif de donner un point de vue sur les stratégies de partenariats au sens large (ONG locales, institutions, etc.) mis en œuvre par Inter Aide, en vue de la continuité des actions.

des points d'attention. La partie quantitative de l'évaluation repose sur les bases de données fournies par Inter Aide dont l'analyse permet raisonnablement de les utiliser. La courte durée des missions de terrain et les contraintes logistiques notamment liées aux saisons pluvieuses n'ont pas permis de rencontrer tous les acteurs, toutefois une vision globale des activités a permis une analyse approfondie.

Une mission d'évaluation avait été aussi planifiée en **Ethiopie**, au courant du mois de mars 2020 et au même moment que celles prévues au Malawi et suite à celle de Madagascar. La pandémie de Covid-19 a imposé le report de cette mission et celle-ci s'est finalement déroulée en février 2021.

### 3 Bilan général de l'avancement du projet – juin 2020

#### Activités. 1.1: Développer l'accès à l'eau via des solutions diversifiées et adaptées aux contextes et besoins.

	Tranche 1	Tranche 2 partielle (à fin mars 2020)	Tranche 2 complète	Total CP	Objectifs finaux	% atteint mars	% atteint fin CP
<b>Nombre de points d'eau construits ou réhabilités</b>	<b>305</b>	<b>120</b>		<b>455</b>	<b>441</b>	<b>96%</b>	<b>103%</b>
Ethiopie	122	38	50	172	158	101%	109%
Haïti	2	1	1	3	7	43%	43%
Madagascar	118	68	80	198	180	103%	110%
Malawi	29	7	7	36	45	80%	80%
Mozambique	34	6	12	46	51	78%	90%
<b>Nombre de bénéficiaires des points d'eau construits ou réhabilités</b>	<b>84300</b>	<b>24 437</b>		<b>114995</b>	<b>108000</b>	<b>101%</b>	<b>106%</b>
Ethiopie	34 069	9 812	12 370	46439	-	-	-
Haïti	550	200	200	750	-	-	-
Madagascar	21 034	10 875	12 775	33809	-	-	-
Malawi	7 250	1 750	1 750	9000	-	-	-
Mozambique	21 397	1 800	3 600	24997	-	-	-

	Tranche 1	Tranche 2 partielle (à fin mars 2020)	Tranche 2 complète	Total CP	Objectifs finaux	% atteint mars	% atteint fin CP
<b>Nombre de familles chlorant l'eau à domicile</b>	<b>5600</b>	<b>3 088</b>	<b>2 955</b>	<b>7 873</b>	<b>12000</b>	<b>72%</b>	<b>66%</b>
<b>Nombre de personnes chlorant l'eau à domicile</b>	<b>28313</b>	<b>15 441</b>	<b>14 774</b>	<b>39 366</b>	<b>60000</b>	<b>73%</b>	<b>66%</b>
Haïti	11 299	274		17 768	-	-	-
Madagascar	2 983	2229	1836	241	-	-	-
Sierra Léone	14 031	12 938	12938	21 357	-	-	-

Le nombre de famille ayant accès à une eau saine atteint 92 % en fin de CP.

<b>Nombre de personnes ayant accès à une eau saine</b>	<b>113513</b>	<b>27 525</b>	<b>45 469</b>	<b>154 361</b>	<b>168000</b>	<b>84%</b>	<b>92%</b>
--	---------------	---------------	---------------	----------------	---------------	------------	------------

**Activités. 1.2 : Diffuser les bonnes pratiques d'hygiène et appuyer les communautés pour que les couvertures villageoises en latrines atteignent au moins 75%.**

	Tranche 1	Tranche 2 partielle (à fin mars 2020)	Tranche 2 complète	Total CP	Objectifs finaux	% atteint mars	% atteint fin CP
<b>Nombre de personnes sensibilisées et formées à l'hygiène et à l'assainissement</b>	<b>22622</b>	<b>8182</b>	<b>12 398</b>	<b>35 020</b>	<b>40000</b>	<b>77%</b>	<b>88%</b>
Ethiopie	5 254	1881	2273	7 527	-	-	-
Haïti	4 664	1096	1217	5 881	-	-	-
Madagascar	6 179	2 288	6111	12 290	-	-	-
Malawi	1 824	1053	809	2 633	-	-	-
Mozambique	4 701	1864	1988	6 689	-	-	-

	Tranche 1	Tranche 2 partielle (à fin mars 2020)	Tranche 2 complète	Total CP	Objectifs finaux	% atteint mars	% atteint fin CP
<b>Nombre de latrines construites ou améliorées</b>	<b>8996</b>	<b>3738</b>	<b>5 193</b>	<b>14 189</b>	<b>16800</b>	<b>76%</b>	<b>84%</b>
Ethiopie	2 615	1072	1128	3 743	-	-	-
Haïti	921	150	637	1558	-	-	-
Madagascar	2 581	1 146	1757	4338	-	-	-
Malawi	804	422	460	1264	-	-	-
Mozambique	2 075	948	1211	3286	-	-	-
<b>Nombre de bénéficiaires des latrines</b>	<b>44403</b>	<b>19047</b>	<b>26 465</b>	<b>70 868</b>	<b>84000</b>	<b>76%</b>	<b>84%</b>
Ethiopie	13 075	5360	6140	19 215	-	-	-
Haïti	4 605	750	3185	7790	-	-	-
Madagascar	12 903	6 089	8785	21688	-	-	-
Malawi	3 445	2108	2300	5745	-	-	-
Mozambique	10 375	4740	6055	16430	-	-	-

*Les objectifs concernant le volet accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène sont globalement atteints. La non-atteinte de certains objectifs est principalement liée à des difficultés bien spécifiques au niveau de certains pays qui amènent Inter Aide à adapter sa stratégie. Des contraintes souvent liées au milieu physique dans lequel sont menés les projets :*

- *exemple des sources difficiles à capter en Haïti car émergeant dans des zones de fissures, dans un milieu karstique offrant peu de garanties quant à la qualité de l'eau en saison des pluies, justifiant donc la priorisation du traitement de l'eau.*
- *Ou encore de nombreux villages au Malawi en zones inondables et des fortes pluies obligeant à proposer des solutions plus adaptées que des latrines traditionnelles ou améliorées.*

*L'épidémie de Covid-19 a peu impacté les réalisations sur la période car elle s'est déclarée en mars 2020, en fin de programme. Moins d'une dizaine de finalisations de constructions/réhabilitations d'ouvrages ont été reportées, le rythme de sensibilisation a diminué dans les derniers mois par rapport à ce qui était envisagé en raison des contraintes de déplacements et l'obligation de réduire les réunions en groupes.*

*Concernant l'adoption sur le long terme des pratiques, pour le traitement de l'eau notamment, il conviendrait de voir les objectifs à la baisse au profit d'un suivi approfondi pour comprendre les motivations ou les raisons qui poussent les populations à poursuivre ou non. Plus généralement, il s'agirait aussi d'intensifier (ou parfois de relancer) les collaborations avec les entités locales en mesure de répéter la sensibilisation sur le long terme (agents de santé notamment), y compris celles qui peuvent toucher les enfants, plus à même d'adopter de nouveaux comportements.*

**Objectif spécifique 2 : Les communautés rurales ont accès à des services de maintenance autonomes et professionnalisés leur permettant d'entretenir leurs équipements hydrauliques dans la durée.**

	Tranche 1	Tranche 2 partielle (à fin mars 2020)	Total CP	Objectifs finaux	% atteint mars	% atteint fin CP
<b>Nombre d'agents de suivi formés et renforcés</b>	<b>96</b>	<b>102</b>	<b>98</b>	<b>130</b>	<b>78%</b>	<b>75%</b>
Ethiopie (fédération)	80	77	80	110	73%	73%
Madagascar (ACEAH, Tehyna, Soako)	16	25	18	20	80%	90%

	Tranche 1	Tranche 2 partielle (à fin mars 2020)	Total CP	Objectifs finaux	% atteint mars	% atteint fin CP
<b>Nombre de réparateurs de pompes</b>	<b>269</b>	<b>278</b>	<b>291</b>	<b>265</b>	<b>105%</b>	<b>110%</b>
Malawi	205	205	218	210	98%	104%
Sierra Léone	28	41	37	27	152%	137%
Mozambique	29	23	29	25	92%	116%
Madagascar	7	9	7	3	300%	233%

	Tranche 1	Tranche 2 partielle (à fin mars 2020)	Total CP	Objectifs finaux	% atteint mars	% atteint fin CP
<b>Nombre d'agents hydrauliques</b>	<b>102</b>	<b>141</b>	<b>215</b>	<b>180</b>	<b>78%</b>	<b>119%</b>
Ethiopie	56	12	146	90	76%	162%
Haïti	2	3	5	-	-	-
Madagascar	44	24	64	90	76%	71%

	Tranche 1	Tranche 2 partielle (à fin mars 2020)	Total CP	Objectifs finaux	% atteint mars	% atteint fin CP
<b>Nombre de revendeurs de pièces détachées</b>	<b>116</b>	<b>114</b>	<b>111</b>	<b>170</b>	<b>67%</b>	<b>65%</b>
Malawi	94	94	89	134	70%	66%
Mozambique	13	11	13	30	37%	43%
Madagascar	2	2	2	4	50%	50%
Sierra Léone	7	7	7	3	233%	233%

	Nombre de techniciens / agents de suivi (Fédérations, Associations...)	Nombre de boutiques / revendeurs de pièces	Nombre de points d'eau couverts par ces services	Fonctionnalité
Ethiopie	80	-	825	85%
Madagascar (AEPG)	18	-	678	76%
Madagascar (PPMH)	7	2	100	72%
Malawi	218	89	14700	73%
Mozambique	29	13	1200	89%
Sierra Léone	37	7	3000	66%

*Les objectifs pour cette partie spécifique des services de maintenance sont atteints d'un point de vue qualitatif et quant à leur impact. Ils font preuve de leur pertinence. Les écarts d'un point de vue comptables pour certains aspects du nombre de prestataires sont dus notamment à des réorientations stratégiques pertinentes au vu des difficultés rencontrées. Les bons taux de fonctionnalité des ouvrages suivis par Inter Aide et ses partenaires locaux démontrent l'efficacité des systèmes/services de maintenance et de gestion des ouvrages.*

## **4 Pertinence**

---

### **4.1 Madagascar**

La situation dans les zones ciblées en matière d'EAH étant particulièrement faible - nombre de cas de diarrhées chez les enfants de moins de 5 ans élevé ; taux d'accès au service de base en eau de boisson faibles ; taux de défécation à l'air libre élevé et taux d'accès à une hygiène de base amélioré faible - les activités définies par Inter Aide sont pertinentes.

La faible qualité des services publics et le manque d'entretien des infrastructures hydrauliques justifient une stratégie axée sur l'accès à des services de maintenance autonomes. Le nombre d'agents hydrauliques et de points de revente de pièces détachées semblent suffisants au vu du nombre de points d'eau à maintenir. Toutefois, il n'est pas possible de se prononcer si le nombre de réparateurs de pompes formés est suffisant pour le nombre de Pompe à Motricité Humaine (PMH) construits ou réhabilités.

Le programme s'aligne sur les orientations sectorielles nationales en respectant les dispositions du code de l'eau : principe tarifaire respecté ; renforcement des communes dans leur rôle de maître d'ouvrage. Les structures mises en place telle que les STEAH et les comités eau sont légitimes bien que la gestion communautaire ne soit pas encouragée par le Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène (MEAH). Il est cependant difficile en milieu rural reculé d'attirer l'attention d'entreprises privées pour la gestion de réseaux d'eau peu rentable.

### **4.2 Malawi**

Le programme EAH d'Inter Aide cible un district (Phalombe) avec une forte densité de population, des épidémies de choléra, des pratiques de défécation à l'air libre répandues. Ainsi, le ciblage de la zone est pertinent et l'amélioration des pratiques d'hygiène des familles ; une augmentation de la couverture en équipements sanitaires (points d'eau protégés et latrines) sont nécessaires.

Avec un taux de panne des ouvrages hydrauliques au niveau national au Malawi estimé à 33%, il est complètement justifié de travailler également sur le volet maintenance de ces points d'eau (Phalombe et 6 autres districts) et les activités mises en œuvre sont cohérentes. Le travail sur les différents maillons de la chaîne de maintenance est en adéquation avec la volonté d'autonomiser les services de maintenance et devrait permettre d'atteindre les objectifs visés.

La méthodologie s'aligne sur les stratégies nationales, et les actions menées par Inter Aide ont été validées par les autorités locales. Celles-ci sont des acteurs clefs et partie prenante des activités en prévision du retrait d'Inter Aide du suivi des réseaux de maintenance. La Stratégie Gouvernementale de développement de l'Accès à l'Eau potable intègre d'ailleurs des éléments de la méthodologie d'Inter Aide, qui a contribué ainsi à modéliser et rendre opérationnel et officiel les réseaux de maintenance.

### **4.3 Ethiopie**

Le programme EAH a ciblé des zones montagneuses reculées, présentant une faible couverture initiale en termes, notamment, d'accès à l'eau potable et où les services publics font défaut du fait de l'enclavement de ces régions. Les Fédérations constituent, dès lors un échelon intermédiaire qui permet de faciliter une gestion locale, en lien avec les autorités au niveau communal des Bureaux de l'Eau, pour la maintenance des infrastructures AEP. On pourrait en ce sens envisager de renforcer leurs compétences concernant la promotion de l'hygiène et de contrôle de la couverture en latrines pour qu'elles intègrent de la même façon ces missions à leurs prérogatives.

Ainsi, la volonté d'Inter Aide de travailler sur l'accès des services de maintenance autonome est pertinente au vu du contexte d'intervention, et de la réglementation en vigueur. En effet, considérant l'accessibilité difficile pour se rendre dans les communautés et les faibles moyens humains et logistiques des Bureaux de l'Eau, il convient de constater que ces derniers n'ont pas et n'auront pas dans les années à venir les capacités d'assurer un suivi direct de l'ensemble des points d'eau.

## **5 Efficacité**

---

### **5.1 Globalement**

Les objectifs concernant le volet accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène sont globalement atteints, ils varient entre 72 % et 102 %. La non-atteinte de certains objectifs est liée à des difficultés bien spécifiques au niveau de certains pays qui sont connus d'Inter Aide, des contraintes souvent liés au milieu physique dans lequel sont menés les projets (exemple des captages en Haïti) ou des événements climatiques (inondations au Malawi où des latrines ont été détruites et qui conduisent Inter Aide à tester la construction de latrines EcoSan surélevées). Concernant les contraintes liées aux mœurs et notamment l'adoption des pratiques de traitement de l'eau, bien que cette option s'avère pertinente et une alternative pour les petits hameaux ou sites où les constructions sont difficiles, l'objectif en termes de personnes adoptantes était peut-être trop ambitieux car le changement de comportement s'avère avant tout saisonnier (lorsque les saisons des pluies augmentent le risque choléra et trouble les points d'eau non protégés).

Les objectifs qualitatifs spécifiques à la partie maintenance sont atteints, bien qu'en termes quantitatifs le nombre d'agents hydrauliques formés ou de boutiques revendant des pièces détachées par exemple ne correspondent pas toujours aux cibles initiales (variation entre 67 % et 106 %). Cela est dû notamment à des réorientations stratégiques pertinentes au vu des difficultés rencontrées (implication des communes dans les STEAH, concurrence d'Osuwela avec les boutiques pour qu'elles s'approvisionnent directement – cf. évaluation spécifique Mozambique de 2019). Cependant, le bon taux de fonctionnalité des ouvrages suivis par les entités locales accompagnées par Inter Aide démontre l'efficacité des systèmes/services de maintenance et de gestion des ouvrages proposés dans le cadre du programme.

### **5.2 Madagascar**

Les bases de données sont dans l'ensemble bien construites et complètes. Elles permettent un bon suivi des activités du programme à Farafangana et Vavatenina/Fenerive-Est. Elles ne sont cependant pas uniformes d'une région à l'autre et difficile d'utilisation pour une personne externe. La base de données Suivi Post-Ouvrage mis en place à Vavatenina/Fenerive-Est permet un bon suivi de la fonctionnalité des ouvrages et des comités eau. La page de synthèse des résultats sur les différentes communes par année permettant en un coup d'œil de pointer les forces et faiblesses de chaque commune ainsi que les actions à mener pour y remédier est un atout majeur de cette base de données. Cette forme de synthèse pourrait être réutilisée dans les « bases de données programme » afin d'en faciliter leur lecture à toute personne extérieure au programme (cf. recommandation).

### **5.3 Malawi**

Les outils mis en œuvre par Inter Aide dans le cadre du suivi des programmes et des activités de maintenance sont utiles pour assurer un bon suivi des activités et de la fonctionnalité des ouvrages. Cependant, une marge d'amélioration existe pour mesurer les performances et résultats des parties prenantes clefs du système : Comité de Point d'Eau (CPE), chaîne d'approvisionnement des pièces détachées, agents gouvernementaux - WMA et leur hiérarchie régionale (DWDO). Le rythme du suivi des acteurs clefs effectué par les équipes du projet pourrait être plus soutenu pour aboutir à un état des lieux de l'impact du système mis en place global. Il serait aussi intéressant d'harmoniser les outils utilisés qui ont pu évoluer avec l'évolution des approches. Ce processus est en cours et largement avancé.

### **5.4 Ethiopie**

Comme pour Madagascar et le Malawi, les outils utilisés (diagnostic technique des ouvrages et organisationnel des Associations par les Fédérations, audits annuels, bases de données excel ...) sont de qualité et se veulent simple d'utilisation. L'analyse de ces outils, les entretiens avec les différents intervenants et les visites de terrain montrent une amélioration de la proportion d'ouvrages suivis et les

montants collectés au niveau de chaque localité. Néanmoins, certaines Fédérations ont encore du mal à s'approprier ces outils, et manquent d'assiduité dans leur utilisation.

## **6 Efficience**

---

### **6.1 Madagascar**

La structuration des équipes d'Inter Aide semble suffisante pour une mise en œuvre correcte du programme. Le faible turn-over des responsables de programme semble un atout majeur pour la bonne continuité des activités de suivi et le renforcement des compétences des organisations locales partenaires. Les ONG partenaires voient leurs activités évoluer. Il semble donc nécessaire qu'elles puissent recruter de nouvelles personnes. Cependant, ces ONG partenaires de même qu'Inter Aide font face à des difficultés de recrutement du fait de l'enclavement et du faible niveau d'éducation de ces zones.

Le budget est correctement structuré avec une répartition des coûts liés aux activités (sensibilisation et construction) et des coûts de fonctionnement compétitive. Globalement le programme a une bonne efficience.

### **6.2 Malawi**

La structuration des équipes d'Inter Aide et BASEDA (l'organisation locale partenaire) semble suffisante pour une mise en œuvre correcte du programme. Le niveau d'expérience des équipes d'Inter Aide est un atout majeur pour la bonne continuité des activités. L'ONG partenaire continue de se développer (avec l'ouverture de nouveaux districts) mais fait face à des difficultés de recrutement suite à un « turn-over » de personnels terrains clefs : les DPO, qui a pu avoir un impact sur la qualité du suivi des dispositifs de maintenance.

De même qu'à Madagascar, la répartition des coûts entre activités et fonctionnement est compétitive et le programme est globalement efficient.

### **6.3 Ethiopie**

Comme pour le Malawi et Madagascar, le budget a été correctement structuré avec une répartition des coûts liés aux activités et des coûts de fonctionnement compétitive. La structuration des équipes d'Inter Aide a été suffisante pour une mise en œuvre correcte du programme. Le faible turn-over des responsables de programme semble un atout majeur pour la bonne continuité des activités de suivi et le renforcement des compétences des organisations locales partenaires. Globalement, le programme a une bonne efficience.

## **7 Effets et impact**

---

### **7.1 Madagascar**

Le programme a eu des impacts sur l'accès à des services de maintenance par la formation d'agents hydrauliques et de techniciens réparateurs. En revanche, l'autonomie des STEAH n'a pu être atteinte (ou peu) malgré les efforts fournis par Inter Aide pour appuyer ces structures. Ils sont toujours suivis par Inter Aide et les ONG Soakoja et Tehyna ou sont même remplacés par eux lorsque la commune n'a pas maintenu ce service. Toutefois, le taux de fonctionnalité des ouvrages est en augmentation dans les quatre districts d'intervention.

Le travail de fond et rapproché mené par Inter Aide avec les organisations locales partenaires a eu des impacts sur leur vision de la gestion du service public de l'eau, leur structuration, leurs compétences techniques, l'organisation des ressources humaines. Ainsi, les organisations locales partenaires sont montées en compétences tout au long du programme. Certains points restent à renforcer comme notamment le management et/ou le recrutement de ressources humaines.

## **7.2 Malawi**

Le programme d'Inter Aide a eu des impacts sur la transparence de tous les maillons de la chaîne maintenance, le suivi de cette maintenance par les WD et aussi la sécurisation des PMH. Les activités menées ont permis de mettre en place une certaine régulation de tous les aspects de la maintenance : de la vente - par l'adhésion de grossiste fournissant des magasins homologués à l'échelle des districts pour la revente de pièces détachées à un prix fixé - à la réparation par des artisans réparateurs. Toutefois, tous les CPE n'intègrent pas ces services de maintenance – faisant appel à des « bush mechanics » (réparateurs non certifiés) qui ne s'approvisionnent pas non plus au magasin revendeurs de pièces détachées - mitigeant l'impact du programme sur l'ensemble des PMH des zones couvertes.

Les formations technique et pédagogique fournies aux artisans réparateurs a permis au programme d'avoir un impact positif sur le niveau de compétences des artisans réparateurs et aussi un impact positif sur le taux de fonctionnalité des PMH.

Le programme d'Inter Aide grâce à son travail rapproché avec l'ONG BASEDA (organisation locale partenaire en charge du suivi des magasins et des artisans réparateurs) a un impact sur la vision d'ensemble et la compréhension du système de maintenance en zone rurale. Toutefois, le processus de remise à plat des fondamentaux et l'harmonisation des méthodologies et outils terrains de travail entre les deux organisations (Inter Aide et BASEDA) et leur modèle de gestion du réseau de maintenance est à poursuivre pour en affirmer l'impact déjà positif.

## **7.3 Ethiopie**

Le programme a eu des impacts sur l'accès à des services maintenance par les formations des agents de l'eau. L'autonomie des Fédérations reste à construire, en dépit d'indéniables progrès. Toutefois, le taux de fonctionnalité des ouvrages est en nette augmentation. Le suivi d'Inter Aide et de RCDBIA est toujours nécessaire sur un plus long terme.

Par ailleurs, du fait d'un travail de fond et rapproché de la part d'Inter Aide, le Projet a eu quelques effets / impacts positifs sur l'ONG RCDBIA, notamment sur leur vision de la gestion du service public de l'eau, leur structuration, et leurs compétences techniques. Cet appui a même conduit à sa restructuration, lui permettant d'être plus proactive. Toutefois, Inter Aide reste la seule source de financement de RCDBIA ; ce qui fragilise son indépendance.

# **8 Durabilité**

---

## **8.1 Madagascar**

La conjoncture actuelle au niveau communal – faible moyen humain et financier - et une décentralisation pas vraiment effective compromettent la durabilité organisationnelle et financière des STEAH. L'augmentation du nombre d'ouvrages suivis par un ACEAH au sein d'une même commune ou au sein d'un regroupement de communes limitrophes et la révision des montants des cotisations demandées aux comités eau sont deux pistes de réflexion à explorer afin de pallier cette contrainte sur le long terme. A court et moyen terme, il semble plus durable de réaliser les activités de suivi des ouvrages et des comités eau via les organisations locales partenaires. Cette réorientation de stratégie est déjà actuellement testée par Inter Aide à Vavatenina/Fenerive-Est et est sur le point d'être testée à Manakara.

Les organisations locales partenaires sont en voie de pérennisation, les statuts des deux organisations étant en règle ; il semble nécessaire que les différents modèles de gestion soient validés par la Direction Régionale de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène (DREAH, via le ministère de l'eau, afin de garantir la durabilité des modèles de gestion proposés et donc la durabilité d'une partie des activités des organisations partenaires locales). La pérennité des deux organisations locales partenaires passera aussi par l'équilibre financier des activités de suivi des comités eau qui n'est pas atteint à l'heure actuelle mais qui constitue un des points de réflexion mené par Inter Aide et qui reste à approfondir.

## **8.2 Malawi**

La durabilité du suivi de réseau de maintenance peut être remise en question à cause du manque de ressource du Water Department pour effectuer le suivi des artisans réparateurs et des magasins de vente de pièces détachées. Le Water Department qui devrait à terme reprendre le suivi des structures mises en place reste donc dépendant du programme actuel. Un des autres points pouvant remettre en cause la durabilité de ce suivi par le Water Department est l'inexistence de procédure en cas de conflits entre les comités de gestion des points d'eau et les prestataires de service.

Ainsi, du point de vue de durabilité, l'approche d'Inter Aide demeure encore à définir de façon plus précise : assurer un appui minimal ou se retirer totalement en laissant les autorités prendre complètement le relais (exemple du district de Salima). Cette stratégie de retrait reste une question majeure actuelle et Inter Aide (terrain et siège) tente de trouver des solutions à chaque fois adaptées au contexte, liant un renforcement maximal des différents acteurs et une réduction progressive des interventions du programme en cours.

## **8.3 Ethiopie**

Les Fédérations devraient normalement être en lien étroit avec les Bureaux de l'Eau des Woredas et avec les Bureaux de l'Eau au niveau des Zones. Du fait, de très faibles moyens financiers de ces partenaires institutionnels ne permettant pas le suivi et l'appui des Fédérations (conformément à la réglementation en vigueur), il n'est pas possible à ce jour que le système soit viable à long terme, sans l'appui d'Inter Aide, ou RCDBIA.

Par ailleurs, le budget recouvré par les Fédérations permet de faire des actions d'entretiens simples, sur les réseaux, mais ne permettent pas pour le moment, de verser un salaire permanent à l'agent de l'eau, ni de constituer un stock de pièces détachées propres à la Fédération.

Si le niveau de cotisations permet déjà d'observer des impacts, les difficultés à obtenir de meilleurs taux de recouvrement peuvent être expliquées par le fait d'un faible leadership des AUE (Associations d'Usagers de l'Eau) dans la collecte de fonds.

Par ailleurs, lors de focus-groups menés durant la mission avec des groupes d'usagères, une des explications à certaines difficultés à collecter l'ensemble des fonds, pourrait être une déconnexion entre les utilisatrices des points d'eau qui sont le plus souvent des femmes et leurs maris qui sont décisionnaires et gèrent l'argent du foyer : les hommes se sentiraient moins concernés et moins enclins à payer la redevance, quand les femmes voient l'importance de l'entretien et de financer ces services.

## **9 Conclusion**

---

Initialement les zones reculées de Madagascar, du Malawi et de l'Ethiopie présentaient des taux d'accès aux services de base très faibles, qui justifiaient pleinement une intervention. Les objectifs du programme sont proportionnés aux besoins spécifiques.

Le volet accès à l'eau, l'assainissement, l'hygiène présente en moyenne des résultats intéressants et ont été atteints. En termes de service de maintenance, les divers changements stratégiques pour faire face aux difficultés rencontrées permettent un bon taux de fonctionnalité des ouvrages dans l'ensemble et démontre l'efficacité des changements de stratégies et la pertinence des modèles. Les outils permettant le suivi des activités du programme sont efficaces bien qu'ils pourraient être améliorés notamment avec une synthèse automatique permettant de suivre l'évolution des indicateurs du programme de manière plus aisée par un utilisateur externe. L'harmonisation des outils au sein d'un même pays reste un axe de progression, même si ce sont des démarches en cours.

Le programme est efficient : les ressources humaines dont Inter Aide dispose pour ce projet sont bien calibrées pour une conduite efficace des projets ; le budget est correctement structuré et la répartition des coûts liés aux activités et des coûts de fonctionnement est compétitive.

Le programme a globalement eu des impacts positifs sur l'accès des populations à des services de maintenance, les stratégies évoluant au fur et à mesure permettent d'atteindre de bons taux de fonctionnalité des ouvrages tout en assurant une disponibilité d'artisans réparateurs ou d'agents hydrauliques suivis par des organisations locales partenaires.

Bien qu'il ne soit pas toujours aisé d'assurer la durabilité des services de gestion et maintenance imaginé préalablement, la connaissance et l'analyse d'Inter Aide des situations rencontrées permet des réorientations de stratégies intéressantes, à poursuivre et à analyser pour assurer la durabilité des ouvrages hydrauliques via des réseaux de maintenance et des modes de gestion pérennes.

Le tableau ci-dessous synthétise les résultats globaux ci-dessous :

Critères évalués	Notations					Commentaires
	1	2	3	4	5	
Pertinence et Cohérence						Le programme est pertinent et le ciblage des zones est justifié par leur accès réduit aux services EAH. Il est aussi pertinent et en accord avec les orientations sectorielles
Efficacité						Les outils de suivi mis en place sont efficaces bien qu'à harmoniser et à optimiser pour une lecture simplifiée d'utilisateurs externes.
Efficiace						Le programme est efficient et la répartition coûts liés aux activités VS coût de fonctionnement est compétitive.
Effets et Impacts						Le programme a eu des impacts positifs sur l'accès à des services de maintenance et le taux de fonctionnalité des ouvrages. Cependant, le programme n'a pas eu les effets escomptés sur l'autonomisation des services de maintenance.
Durabilité						Assurer la durabilité des services de maintenance est un travail de longue haleine, et nécessite d'être poursuivi dans les pays cibles.  Le projet est dans une phase de transition où le rôle des organisations locales partenaires dans l'appui aux services de maintenance reste à préciser et à renforcer, notamment leurs activités liées au suivi des organes de gestion ou à la gestion directe. Un appui à ces organisations est encore à apporter pour pouvoir juger de leur durabilité.

## 10 Principales recommandations

### 10.1 Globalement

N°1 : Harmoniser et améliorer les bases de données

N°2 : Poursuivre le renforcement des compétences des structures locales en charge des services de maintenance

N°3 : Faciliter la densification d'ouvrages hydrauliques dans une même zone géographique, quand cela est possible, dans l'ensemble des pays d'intervention.

N°4 : Appui aux partenaires locaux (recrutement, autonomisation financière), suivi

N°5 : Promotion des approches et modèles

N°6 : Réunions d'échanges entre structures locales pour diffuser les bonnes pratiques et l'appropriation des modèles (entre fédérations éthiopiennes, entre bureaux de l'eau, entre associations gestionnaires à Madagascar, entre communes malgaches, entre autorités traditionnelles du Malawi, représentants des Water Departments...)

### **10.2 Madagascar**

N°7 : Valider les différents modèles de gestion auprès du ministère de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène.

N°8 : Mener une réflexion sur la durée moyenne des réparations de pompes et la zone géographique pouvant être couverte par un technicien.

N°9 : Mener une réflexion sur le nombre d'ouvrages pouvant être suivi par un agent et la zone géographique pouvant être couverte.

N°10 : Calculer la rentabilité de l'activité « suivi » des ouvrages qu'elle soit réalisé par un STEAH ou les ONG Soakoja et Tehyna et viser sa rentabilité.

N°11 : Faciliter la densification d'ouvrages hydrauliques dans une même zone géographique.

N°12 : Mettre en place un système de suivi des gestionnaires (dans le cas où les ONG Soakoja et Tehyna deviennent elles-mêmes gestionnaires).

N°13 : Appuyer les ONG Soakoja et Tehyna dans leur recherche de compétences techniques plus spécifiques.

N°14 : Appuyer et soutenir la restructuration de l'ONG Tehyna.

N°15 : Appuyer les organisations partenaires locales dans leur recherche de nouvelles ressources humaines.

N°16 : Une fois la décentralisation effective : continuer le travail auprès des communes dans le renforcement de leur rôle de maître d'ouvrage.

N°17 : Appuyer l'ONG Soakoja dans son nouveau rôle de gestionnaire

### **10.3 Malawi**

N°18 : Poursuivre le processus actuel d'harmonisation des approches du système entre Inter Aide et BASEDA

N°18 : Poursuivre l'application des méthodes d'évaluation des artisans réparateurs, suivi des contrats, liste des prix dans chaque district

N°19 : Continuer la promotion des contrats de maintenance préventive afin d'assurer aux artisans réparateurs un volume d'activité satisfaisant.

N°20 : Accentuer le plaidoyer auprès des autorités locales pour qu'à chaque construction ou réhabilitation d'un point d'eau, le comité du point d'eau adhère au réseau de maintenance en souscrivant un contrat avec un artisan réparateur.

N°21 : Proposer des réunions d'échanges avec des artisans réparateurs motivés, intervenant sur une grande quantité de points d'eau afin de créer une émulation entre les artisans réparateurs et une certaine adhésion.

N°22 : Proposer des réunions d'échanges entre les autorités locales afin de discuter des forces et des faiblesses de chaque district et d'échanger sur l'appropriation du réseau de maintenance.

N°23 : Définir une stratégie adaptée et échelonnée dans le temps afin d'assurer un suivi régulier et de qualité des équipes de terrain de BASEDA.

N°24 : Assurer la connaissance du service de maintenance mis en place dans le cadre de ce programme, le promouvoir pour le faire connaître auprès d'un grand nombre de comité de points d'eau.

N°25 : Participer aux réunions de coordination du secteur afin de présenter le système de maintenance des points d'eau pour que les points d'eau qui ne sont pas construits ou réhabilités par Inter Aide adhèrent au réseau de maintenance.

#### **10.4 Ethiopie**

N°26 : Ne pas négliger les activités liées à la promotion de l'hygiène, en lien avec les agents de santé, afin de maximiser l'impact sur la santé des populations ; ces activités pourraient être mise en place notamment par RCDBIA et il pourrait être envisagé une évaluation plus spécifique du travail et de l'impact des agents de santé sur la rétention des messages d'hygiène et l'application de pratiques adaptées. Un lien plus étroit entre fédérations et agents de santé pourrait être assuré

N°27 : Capitaliser sur les nombreuses bonnes pratiques d'Inter Aide et les promouvoir auprès des autres acteurs du secteur en Ethiopie, via l'organisation de workshops au niveau national et régional (avec par exemple : acteurs étatiques, WaterAid, ACF, IRC Wash....)

N°28 : Rajouter des indicateurs de performances pour l'ONG RCDBIA, sur sa vision stratégique, sa compétence en matière de conception de projets et de maîtrise des bailleurs de fonds ; les former sur ces aspects.

N°29 : Appuyer RCDBIA dans leurs recherches de nouvelles ressources humaines ;

N°30 : Favoriser les candidatures féminines, quand cela est possible au sein d'Inter Aide et de RCDBIA ;

N°31 : Tester la nouvelle stratégie, telle que définie par Inter Aide, en mettant un accent sur les femmes et le paiement de l'eau ;

N°32 : Afin de renforcer les capacités des membres des Fédérations dans la reconnaissance des petites opérations de maintenance, il est suggéré d'organiser des visites d'échanges entre certaines Fédérations (visite commentée des invités sur l'état des infrastructures par exemple) ;

N°33 : Par ailleurs, un échange de bonnes pratiques peut se faire aussi autour de la thématique de réalisation des audits financiers ;

N°34 : Dégager du temps au Directeur de RCDBIA, en engageant un assistant pour gérer le quotidien, pour qu'il puisse développer une vision stratégique claire, ses propres projets et sa recherche de fonds.